LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 21 Edmonton, vendredi le 1er août 1986 12 pages 0.50

Plus de photos sur la "Fête au Village" en page 2!

Fête au Village: le caractère francophone refait surface





Une concentration toute olympique.

Pour la 24ième année consécutive, l'événement de l'année à Legal, la Fête au Village, s'est déroulé dans la joie de vivre.

La Fête est l'occasion pour tous les citoyens de Legal, leurs parents et amis de l'extérieur de venir célébrer d'une façon bien de chez-nous.

Selon les témoignages des participants, tous sont unanimes à dire que la Fête est une réussite. Cela est confirmé par la hausse sensible des participants.

On y retrouvait une grande variété d'activités qui ont su divertir les gens de tout âge et de tout genre.

En effet, de la randonnée équestre au fracassant derby de démolition, en passant par le tournoi de baseball et les troupes de théâtre pour enfants, tous ont fait de l'évènement une festivité complète.

Et pourtant, tout semblait être si mal parti! Une pluie diluvienne est venue inaugurer le déjeuner d'ouverture. Tous croyaient que c'en était fait de la "partie".L'inquiétude des gens s'est vite dissipée lorsque le soleil radieux est venu chauffer les coeurs et ce, pour la plus grande partie de la fin de semaine. (il y a quand même quelques activités qui furent compromise par les averses!).

Le caractère francophone de la Fête, qui avait beaucoup perdu du poil de la bête avec les ans, a fait un retour remarquable. On le retrouvait dans la cuisine, le théâtre, la musique et chez les participants en général.



Assisterait-on à un renouveau du français à la "Fête au Village"?

Le clou de la Fête est sans doute le spectaculaire derby de démolition qui ne manque pas de satisfaire les amateurs de sensations fortes.

La troupe folklorique "La Girandole" fut très appréciée, sans oublier le spectacle du groupe musical francophone "L'Ozone" qui créa un précédent dans la musique pop française, avec leur présentation de haute qualité qui impressionna les auditeurs présents.

Tout compte fait, permettons-nous de dire que la Fête au Village est en voie de regagner son titre d'événement de premier ordre dans la francophonie albertaine.

Michel Lavoie

L'EGAL HORIZON MORINVILLE




Non, il ne s'agit pas du "derby" de démolition!



Léo et Lucille Ringuette en costumes d'époque.

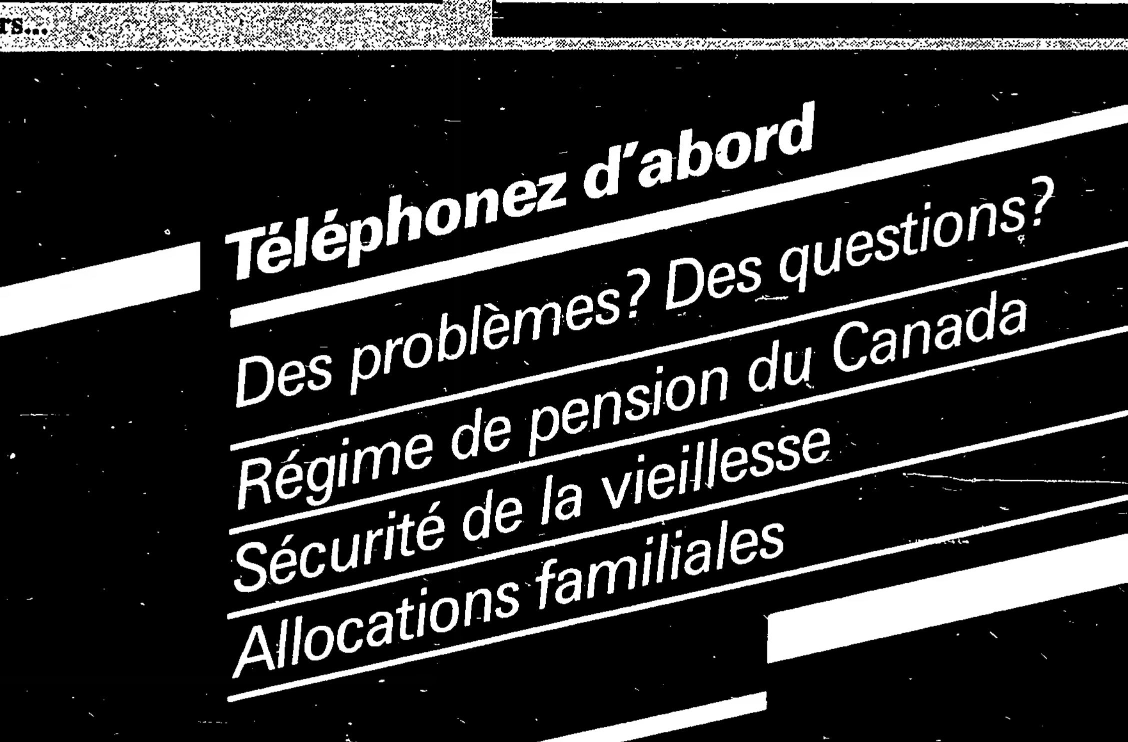


La Girandole en action.



Comme au temps des pionniers...







Alex Mahé: l'artiste et l'ami des enfants

JEAN GAUTHIER

Alex Mahé est un jeune auteur-compositeur-interprète professionnel franco-albertain. Après deux ans à titre d'artiste professionnel, Alex commence à entrevoir la lumière au bout du tunnel. Une percée auprès des enfants constitue certes ce pas en avant dans la carrière d'Alex Mahé.



Alex Mahé en compagnie de son ami le lion.

Dès sa tendre enfance Alex Mahé faisait preuve d'une créativité littéraire. Il lui arrivait de composer des chansonnettes, des histoires. Toutefois, Alex ne savait pas encore jouer de la guitare (sa fidèle compagne de ses présents spectacles). Ce n'est que vers 18 ans qu'il commencera à jouer de la guitare. Il n'était pas encore question d'embrasser une carrière artistique. Ce qui lui manquait surtout afin de développer son potentiel, c'était la chance de jouer en public. D'une certaine manière, la chance lui sourit lorsqu'il devint assistant-enseignant et enseignant à la pré-maternelle et à la maternelle. Ainsi, il incorpora à son enseignement un aspect musical relativement important. L'expérience d'Alex dans le domaine de l'éducation était à ses yeux concluante; la musique, le chant et les enfants étaient précieux dans sa vie. Tellement, qu'il décida de leur consacrer plus de temps. Après trois ans dans l'enseignement, Alex se lançait corps et âme dans la carrière d'artiste. C'était en 1984.

Depuis, Alex Mahé a surtout offert des spectacles dans les écoles élémentaires (ex: écoles offrant le programme d'immersion en français). Cependant, Alex offre aussi des spectacles à des compagnies dans des centres d'achat (ex: West Edmonton Mall) et à l'occasion de fêtes d'enfants. De plus, Alex vient de terminer une série de programmes (10 en tout) télédiffusés à la télévision payante QCTV. La télévision payante SHAW rivale de QCTV envisagerait possiblement une série de programmes animés par Alex Mahé. Comme pour les spectacles ces programmes permettent à Alex de presenter ses pièces musicales en français et en anglais.

Alex Mahé caresse présentement le "grand" rêve d'enregistrer sa première cassette ou disque. Il se donne environ deux ans pour réaliser ce rêve. D'ici là, Alex Mahé va continuer de se tailler une place dans le domaine artistique même s'il doit comme il le dit "travailler dur". Il "garde espoir de réussir".

Joueurs et joueuses de soccer

L'ACFA régionale d'Edmonton se monte une équipe pour affronter l'équipe de Radio-Canada afin de leur arracher la fameuse "Coupe Mouton" gagnée de justesse à une joute de balle-molle en juin dernier.

Membres de l'ACFA, contactez immédiatement le 469-4401 pour vous enrôler dans les rangs de cette équipe.

Notre honneur en dépend!

Journées du patrimoine

N'oubliez pas ce que ce festival a lieu les 3 et 4 août et que l'installation de notre pavillon se fera le samedi 2 août, de 9h00 à 12h00. Toutes les personnes intéressées à venir donner un coup de main sont les bienvenues!



Mardi le 22 juillet, le directeur du Bureau du Québec à Edmonton, M. Gérard Vézina remettait officiellement un chèque à la gagnante du concours de l'émission "L'Autoroute électronique", Mlle Josée Croisetière pour un séjour d'une semaine pour deux à Québec. Les parents de la fervente auditrice ont profité de l'occasion pour faire de ce séjour un "voyage de famille" dans la Vieille Capitale.

Quelques jours plus tard, c'était au tour du ministre québécois du Commerce extérieur et du développement technologique M. Pierre MacDonald de se rendre dans la capitale albertaine. À l'occasion de son passage à Edmonton, une rencontre regroupant des gens d'affaires et des étudiants stagiaires québécois a été organisée avec le ministre le 25 juillet.

Photo du bas: *M. Gérard Vézina (à droite) en compagnie de la gagnante Mlle Josée Croisetière.*
Photo du haut: *Le ministre Pierre MacDonald reçu par son hôte M. Gérard Vézina.*

documents

Ernest Gheur et Nordegg, Alberta

La contribution des francophones à l'économie de la province est encore si peu connue que tout ouvrage qui l'éclaire un tant soit peu est le bienvenu. Comme le roman de Bernard Gheur, intitulé **Retour à Calgary** (Paris, Ace Éditeur, 1985, 192 p.)

L'auteur, un Belge né en 1946, raconte son enfance à Liège. À prime abord, rien qui touche les francophones de l'Alberta. Cependant, utilisant ses visites à sa grand-mère comme prétexte, l'auteur transforme son récit autobiographique en histoire de famille romancée. Chez la grand-mère, il y avait une chambre "indienne", avec peau d'ours grizzly, tomahawk, malle étiquetée du Canadian National Railway, tête d'orignal, album-photo et, surtout, des lettres. Le jeune Bernard, en grandissant, voulut en savoir davantage. Son roman, et c'est là son intérêt, nous livre le résultat de ses découvertes, de même que des extraits des fameuses lettres, que lui a léguées sa grand-mère.

Un an après leur mariage, la grand-mère, Marthe Bernard, fille d'ingénieur de charbonnage, et Ernest Gheur, ingénieur de charbonnage, partaient pour la Nouvelle-Écosse, où ce dernier avait obtenu un poste. Deux ans plus tard, Martin Nordegg le recrutait pour ses opérations minières, "sur la recommandation de la Société générale de Bruxelles." "Quand il arriva, écrit encore Nordegg, je trouvai que sa connaissance des mines belges le rendait capable de s'adapter rapidement aux conditions canadiennes dans l'Ouest" (P. 109; **Les Memoirs** de M. Nordegg ont été publiés sous la direction de T.D. Reghr par la maison MacMillan en 1971).

De 1912 à 1917, l'ingénieur Ernest Gheur a donc contribué à la création de la mine et de la ville de Nordegg. Il installa sa famille à Red Deer à l'été 1913, puis à Nordegg même en juin 1915. Il s'apprêtait à aller diriger l'ouverture et l'exploitation d'une mine au lac Brûlé et à y installer sa famille, lorsque, lors d'un voyage d'affaires à Calgary au début de mai 1917, il y mourut à l'hôpital des suites d'une chute dans la mine. Après la mort de son mari, Marthe rejoignit son frère à Montréal; puis, au début de 1919, elle rentra en Belgique.

Les lettres qu'elle légua à son petit-fils lui ont été écrites entre juillet 1912 et avril 1913, alors qu'elle s'était rendue en Belgique pour faire soigner leur fils. Quelques lettres datent de brèves séparations ultérieures. Les sentiments intérieurs des deux auteurs intéressent particulièrement le romancier. Cependant, les fragments que ce dernier transcrit nous révèlent aussi quelques aspects de la vie de l'époque. L'historien ne peut que regretter de ne pas avoir plus de fragments, ni le texte complet des lettres.

Gratien Allaire
Faculté St-Jean



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionales d'Edmonton, de Calgary et de Fort McMurray, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA, régionales de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville, tous les foyers francophones de ces régions reçoivent LE FRANCO.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Michel Raymond
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Echos de Rivière-la-Paix

"L'aventure scientifique" des Lemire se poursuit

GILLES DIGNARD

Bernard D. Lemire vient de décrocher son PHD en biochimie de l'Université de l'Alberta.

Le docteur Lemire est le fils de Donat et Cécile Lemire de Falher.

Bernard D. Lemire est l'époux de Catherine McPhalen, elle aussi doctoresse en biochimie. Le couple est spécialisé dans les enzymes.

M. et Mme B.D. Lemire résident et travaillent actuellement en Suisse, à Basel. Les deux sont boursiers. Lui, du Fonds du patrimoine albertain, elle, du Conseil canadien (recherches médicales).



Catherine et Bernard Lemire.

Le frère de Bernard, Edmond Lemire, devrait recevoir son doctorat en génétique, l'an prochain. Annette, leur soeur, est bachelière, spécialisée en psychologie; elle travaille à Grande Prairie où elle s'occupe d'adolescents qui ont des problèmes émotionnels et de comportement.

Ces nouvelles sont sources de joie pour notre région et il convient de noter que Bernard et Edmond sont d'anciens élèves de l'école Routhier de Falher.

Une année s'est déjà écoulée

Il y a déjà un an que le magasin **"Chez-Nous"** de Falher ouvrait ses portes pour servir la communauté avec un assortiment de linge usagé. Ce fut une année bien remplie pour tous les employés bénévoles qui viennent prêter main forte.

Pour cette occasion, nous aurons une vente de trois jours les 14 - 15 et 16 août. Vous y trouverez en plus du linge pour petits et grands, jeunes et vieux, des cotons et fortrels qui serviront pour courte pointes ou autres, en plus de sacs de "guenilles" prêts à servir pour "garagistes" ou "shop".

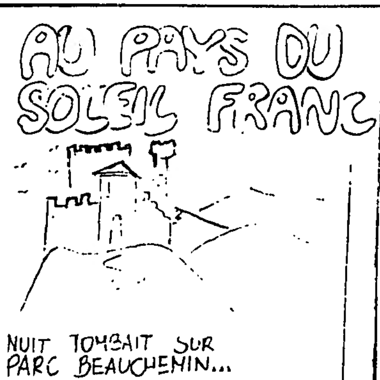
Le café sera servi durant les trois jours.

Venez voir ce que nous avons à offrir!

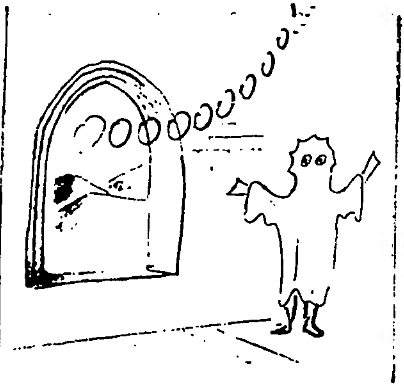
LES MÉTRIQUES

Vous sucrez votre café? Une cuillerée à thé ou 5 mL, c'est à peu près la même chose

Les nouvelles de Calgary



AU PARC SOLEIL ON PARLE LE FRANÇAIS ON JOUE EN FRANÇAIS



ACTIVITÉS POUR JEUNES DE 6 À 16 ANS QUI PARLENT ET COMPRENNENT LE FRANÇAIS

ALORS, AVEZ-VOUS EU PEUR?

PETITES ANNONCES

Un petit garçon de 2 ans 4 mois se cherche un(e) petit(e) ami(e) francophone. Veuillez S.V.P. appelez sa maman, Suzanne au 282-9725 (région Brentwood du nord-ouest).

****

Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin (228-4095).

****

ET AU CARREFOUR - Avez-vous noté le nouveau numéro? **244-9822**

Le Carrefour sera fermé pendant tout le mois de juillet

****

Future maman recherche une gardienne pour début janvier. Contactez France au 231-6651.

****

Garderie francophone est présentement à la recherche d'une personne responsable pour travailler auprès des enfants. Ouverture à temps partiel pour septembre 86. Pour plus de renseignements, communiquez avec Marie-Paule au 263-8630.

****

Les Scouts et Guides de Calgary, sont à la recherche d'animateur (trice) bénévole pour septembre 86. Contactez Lorraine au 272-9278, 1 soir semaine.

****

N.E. Cherche femme de ménage fiable, à temps partiel. **Cherche jeune homme pour tondre le gazon. Contactez Serge au 277-4941.**

****

Cherche gardienne pour 2 enfants (3 ans et 2 mois). Contactez Ginette au 246-0609.

****

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (Garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans et assure la garde après l'école des 6 - 12 ans. La Société Pommes de Reinette Daycare est une société à but non-lucratif gérée par un conseil de parents.

****

Bonne d'enfants et gouvernante recherchée pour famille de 4 (2 enfants 6 & 3 ans). Préfère jeune adulte bilingue avec permis de conduire. Salaire à discuter. Contactez le 938-3156 ou C.V. à:

C.P. 305
Okotoks, Alberta
T0L 1T0

****

Le musée Glenbow recherche des bénévoles d'expression française pour donner des visites guidées en français au cours de l'année scolaire 86-87. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Irène Stewart au 264-8300.

FERAIS TRAVAUX DE DACTYLOGRAPHIE de tous genres (c.v., universitaires...) Pour plus de renseignements: 228-4095 (jour) 228-0725 (soir) Demandez Sylvie.

****

AU CARREFOUR nouveau numéro: 244-9822.

LE CARREFOUR sera fermé pendant tout le mois de juillet.

****

À vendre 1 divan: $200.00. Contactez Claudette au 282-4708.

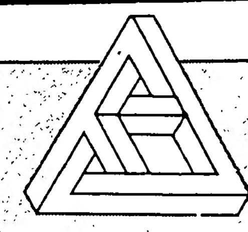
****

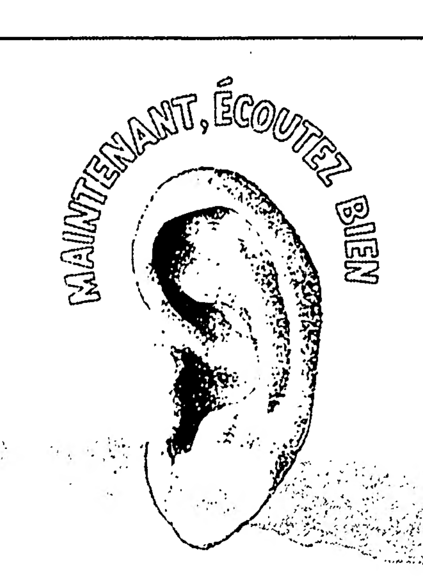




Jeunesse en action



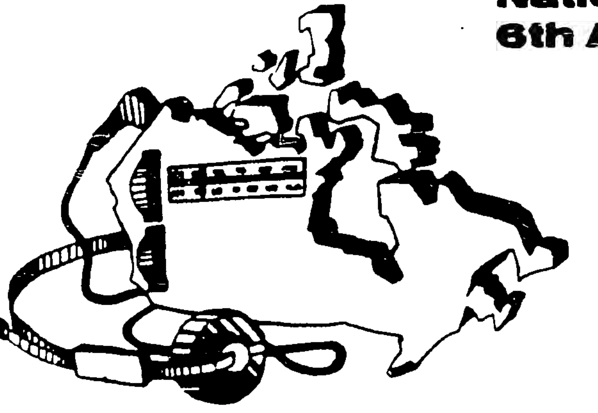




Dès le 6 septembre 1986, ne manquez pas la toute nouvelle émission jeunesse "Prochaine Vague" réalisée en collaboration avec **Francophonie Jeunesse de l'Alberta** et **CHFA Radio-Canada.**

Vous pourrez écouter cette extraordinaire émission sur les ondes de **CHFA** tous les samedis entre 11h30 et midi.

"SOYEZ À L'ÉCOUTE!"



NCCRO '86
National Campus/Community Radio Organization
6th Annual Conference

FJA représentée à "NCCRO 86"

Du 19 au 22 juillet derniers avait lieu au Campus de l'Université de l'Alberta la 6ième conférence nationale des radios étudiantes et communautaires.

Ils étaient plus de quatre-vingts participants; des professionnels, des amateurs, des fonctionnaires ou des supporteurs, à se rencontrer dans le but principal de "parler" de la radio communautaire et de la radio étudiante. Venant de tous les coins du pays, les participants représentaient en majorité les stations de radio anglophones ainsi que quelques stations bilingues. Ils se rassemblent chaque année afin de discuter des orientations de leur association, d'échanger sur les problèmes, les solutions spécifiques à leur média et aussi, de participer aux sessions d'informations diverses.

Répondant positivement à l'invitation cordiale de la station CJSR (hôtesse de la conférence), Francophonie Jeunesse de l'Alberta fut représentée par trois de ses membres. Ces trois intéressés n'étaient nuls autres que les étudiants travaillant sur le projet d'implantation d'une radio communautaire en Alberta: Michel Doucet, Julie Parent et Doris Sylvain.

Ils ont assisté à plusieurs sessions tels que le recrutement des bénévoles de la radio, le CRTC, les petites stations, la vente et la publicité, le réseau musical, le réseau d'information et autres ateliers reliés au vaste domaine de la radio.

Ce grand rassemblement fut donc une occasion idéale de rencontrer et d'échanger avec des gens vivant dans le monde de la radio communautaire, et permit à nos jeunes francophones de mieux imaginer la future radio communautaire franco-albertaine.

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du **Secrétariat d'État du Canada.**

LE FRANCO...

Le seul journal de langue française depuis 1928



Le Cardinal Villeneuve et l'Ouest canadien

Le cardinal Rodrigue Villeneuve, photo OB 3612 aux Archives provinciales de l'Alberta, collection oblate.

Il fut très actif à travers tout le pays et il reçut en 1936 un doctorat honorifique de l'Université de l'Alberta, Edmonton. Le 3 juillet 1930 il devint le premier évêque de Gravelbourg (Sask.), ce qui marqua une étape importante dans son activité pastorale. Penseur profond, écrivain prolifique, il fut un homme d'Église remarquable.
(Claude Roberto)

À l'horaire cette semaine

Samedi 2 août

08h30 Woody le Pic
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 XIIe Jeux du Commonwealth.
14h00 La vie secrète des animaux
14h30 Génie en herbe
15h00 Bagatelle
15h30 Les Shtroumpfs
16h00 Les héros du samedi
17h00 Baseball des Expos: Expos vs Mets
19h30 Festival international de jazz de Montréal
20h00 Univers inconnus
21h00 USA. Triangle universitaire
21h30 Une fenêtre sur le monde
22h00 Le Téléjournal
22h20 Cinéma: A nous deux

Dimanche 3 août

08h30 Roquet, belles oreilles
09h00 Astro, le petit robot
09h30 Capitaine Caverne
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Films d'art
12h00 La semaine verte
13h00 Propos et confidences
14h00 Ciné-famille: Alerte dans le cosmos
16h00 Les grandes villes du monde
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h01 Documentaire canadiens
19h00 Paul, Marie et les enfants
19h30 Les Beaux Dimanches: Pour une chanson
20h35 Téléjournal
21h00 Les Beaux Dimanches: Histoire de l'histoire
22h00 Les Beaux Dimanches: Concert champêtre
22h50 Ciné-Club: Qu'elle était verte ma vallée

Lundi 4 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les fables d'Europe
11h30 Woody le Pic
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Le Cave se rebiffe
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Winnetou, Le Mescalero
18h00 Ce Soir
18h30 Rencontres
19h00 Vancouver 86
19h30 Poivre et sel
20h00 Maria Chapdelaine
22h00 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h27 Le Point
22h40 Cinéma: Cromwell

Mardi 5 août

11h00 Tape Tambour
11h15 Grisu le petit dragon
11h30 Les aventures de Popeye
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Cinéma: La Chatte sort ses griffes
16h00 Fraggle Rock
16h30 La clé des bois
17h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Cinéma: Les jeunes années d'une reine
21h00 Dallas
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h40 Cinéma: Un jour parmi tant d'autre

Mercredi 6 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Caliméro
11h30 Monsieur Rosée
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Le temps de vivre
15h30 Regards sur la nature
16h00 Fraggle Rock
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Baseball des Expos: Pirates vs Expos
21h30 Le Passager
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h40 Cinéma: Lumière d'été

Jeudi 7 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Les Gamins de Bulgarie
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 C'était hier
15h00 Par les chemins d'Ambroise
16h00 Fraggle Rock
16h30 Au coin de ma rue
17h00 Histoire des inventions
18h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Génie en herbe
19h30 Les grands films: Diva
22h00 - 22h27 Voir lundi
22h40 Cinéma: La corde raide ou A cheval sur le tigre

Vendredi 8 août

11h00 Tape-Tambour
11h15 Teddy
11h30 Capitaine Caverne
12h00 - 13h00 Voir lundi
14h00 Télé-feuilleton
15h00 Connaissance du milieu
15h30 Heidi
16h00 Fraggle Rock
16h30 L'escapade
17h00 Les grands déserts
18h00 - 18h30 Voir lundi
19h00 Voyage grandeur nature
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Un journaliste un peu trop clairvoyant
21h30 Téléclip
22h00 - 22h27 Voir lundi
23h40 Cinéma: Trois soldats de l'aventure



L'excellent film "Diva" sera à l'affiche des grands films jeudi le 7 août à 19h30.



À la télévision de Radio-Canada Alberta

Maison Radio-Canada - 8861 - 75e rue, Edmonton - Tél (403) 469-2321



Déclaration des Chemins de fer nationaux du Canada conformément à l'alinéa 29(1) (a) et l'alinéa 29 (1) (b) de la
Loi sur le transport du grain de l'Ouest

Investissements Céréaliers du Chemin de Fer en 1985

Établi conformément aux exigences de l'alinéa 29(1) (a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO)*, le présent document décrit les investissements que le CN a effectués dans le secteur céréalier en 1985 en vue de favoriser la fiabilité et l'efficacité de son réseau ferroviaire et son adaptation à l'évolution des besoins en matière de mouvements céréaliers.

Dans le rapport qu'elle a présenté au ministre des Transports relativement aux projets d'investissement du CN en 1985 et 1986, la Commission canadienne des transports déclarait ce qui suit :

> «Selon l'analyse entreprise par la Commission, rien n'indique que, compte tenu des prévisions concernant le transport du grain et le trafic global, les projets d'investissement du CN ne répondent pas aux exigences de l'alinéa 29(2) (b) de la LTGO, qui stipulent l'existence d'un réseau adéquat, fiable et efficace pour le transport futur du grain.
>
> En conclusion, le Comité affirme que les projets d'investissement pour 1985 et 1986 de CN Rail semblent conformes à l'objectif de garantir un réseau approprié, fiable et efficace pouvant répondre à l'évolution des besoins du transport du grain.»

Le CN est convaincu que ses résultats d'exploitation constituent un élément clé dans l'évaluation de sa contribution au transport céréalier. Toutefois, en 1985 l'efficacité du réseau céréalier n'a pas reposé uniquement sur le rendement du CN, elle dépendait aussi de celui de la Commission canadienne du blé, de l'Office de transport du grain, des silos céréaliers, des coopératives céréalières et des producteurs et expéditeurs de céréales.

Les investissements céréaliers constituent donc l'un des moyens dont dispose le CN pour maintenir et améliorer l'efficacité de ses services en matière de mouvements céréaliers.

Rendement—Manutention des céréales en 1985

Pendant la campagne agricole 1984-1985, le CN a acheminé 14.2 millions de tonnes de céréales et de produits céréaliers visés par la LTGO, soit 24 % de moins que les 18.6 millions de tonnes réalisées au cours de la campagne précédente.

Le transport des céréales au tarif statutaire a exigé un parc moyen de 9 472 wagons-trémies, propriété du Gouvernement, et de 3 660 wagons couverts du CN. En outre, durant la campagne 1984-1985, 14.9 % des chargements céréaliers ont été transportés par wagons-trémies du CN, alors que ce pourcentage s'élevait à 27.5 % à la campagne précédente.

En plus des céréales transportées au tarif statutaire, le CN a acheminé 71 400 tonnes de céréales entre Thunder Bay et les ports de la côte est et 243 968 autres tonnes entre les ports des Grands-Lacs et ceux de l'Atlantique.

Investissements céréaliers en 1985

En 1985, le CN a investi $624.9 millions dans le Rail canadien et le gouvernement fédéral a injecté $43.7 millions dans le programme de remise en état des embranchements des Prairies. En tenant compte de la répartition proportionnelle entre trafic et volume transporté, il ressort que $408.2 millions ont été investis dans les installations de l'Ouest canadien et $134.6 millions dans le secteur céréalier.

L'investissement céréalier de $138.1 millions se répartit comme suit : $99.1 millions ont été affectés au renouvellement des rails, traverses, ballast, ponts, ponts en bois, ponceaux, tunnels et autres : $16.7 millions ont été injectés dans l'optimisation des triages et des installations de réparation et d'entretien, dans la construction d'installations chez l'entreprise cliente, dans l'amélioration du service et de la productivité, dans la construction d'un réseau desservant les silos céréaliers ainsi que dans d'autres projets spéciaux, et finalement $22.3 millions ont été consacrés à l'achat de locomotives et de matériel de travaux ainsi qu'à la transformation du matériel roulant en service.

Principaux Projets d'Investissement pour 1986 et 1987

PRÉAMBULE

Le présent document décrit les projets d'investissement du CN pour les années 1986 et 1987. Il est établi conformément aux exigences de l'alinéa 29(1) (b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO)*.

Préparés annuellement, les principaux projets d'investissement—qui s'inscrivent dans un processus beaucoup plus vaste devant mener à l'établissement et à l'approbation du budget des immobilisations—donnent une indication générale de la structure prévue des investissements de l'année suivante, tout en offrant suffisamment de souplesse pour parer aux imprévus. C'est grâce, entre autres, à des projets d'investissement élaborés avec circonspection que la Compagnie est en mesure de fournir des services, de transport et autres, à la fois efficaces, sûrs et concurrentiels, en vue d'assurer sa rentabilité à court et à long terme.

Il est à noter qu'une grande partie des investissements du CN reliés au transport céréalier favorise également d'autres secteurs de l'Entreprise. En effet, voies principales, triages, locomotives, fourgons de queue, ordinateurs et machines d'entretien de la voie sont, par exemple, des éléments d'actif associés à l'acheminement de l'ensemble du trafic. Le CN ne possède qu'un certain nombre de lignes, de wagons et de voies terminales entièrement tributaires du transport des céréales. L'analyse des investissements céréaliers doit donc absolument tenir compte de la répartition proportionnelle des éléments comptables et statistiques.

Conformément aux exigences de la LGTO, le Comité supérieur du transport du grain a mis au point une méthode d'évaluation des résultats lui permettant, compte tenu des objectifs fixés, de mesurer le rendement des chemins de fer et, le cas échéant, de justifier l'imposition de sanctions théoriques. À ce jour, le CN a fourni un rendement pleinement satisfaisant, un point qu'il importe de ne pas perdre de vue dans l'évaluation de ses décisions et programmes en matière d'investissement.

Le présent document présente donc les grandes lignes du projet d'investissement 1986, publié une première fois à l'automne 1985, et il ébauche les premières prévisions du projet d'investissement 1987 qui sera arrêté à l'automne 1986.

VOIE FERRÉE

Au 1er janvier 1986, des 2 335 milles de voie principale reliant Thunder Bay à Vancouver, 2 207 milles (soit 94.5 %) étaient équipés de longs rails soudés. Comparativement au rail boulonné, le long rail soudé est d'entretien beaucoup plus facile, il occasionne une moindre usure du matériel roulant et constitue, dans l'ensemble, une superstructure de la voie beaucoup plus fiable. Cette voie principale forme donc le pivot du réseau du CN pour le transport céréalier sur longue distance.

Les voies principales de tout chemin de fer moderne à trafic marchandises très dense sont dotées de rails lourds. La répartition par poids de rail des 2 335 milles de voie principale s'établit comme suit :

Poids du rail	Milles	Pourcentage
136 lb	923	39.5
132 lb	1 180	50.6
115 lb	178	7.6
100 lb	52	2.2
Autre	2	0.1

La plus grande partie des dépenses en immobilisations ferroviaires du CN est consacrée au renouvellement des divers éléments de voie. En 1986 et 1987, le programme du CN pour le renouvellement et la revalorisation des voies dans l'Ouest canadien englobera, selon toutes probabilités, les activités suivantes :

	Programmes 1986	Prévisions 1987
Rail neuf (milles)	275.6	200-250
Rail de remploi (milles)	30.4	30- 70
Ballast (verges cubes)	1 300 900	900 000-1 300 000
Traverses-Bois	507 200	500 000- 750 000
Traverses-Béton	140 100	120 000- 150 000

Capacité de la voie principale

Pour être en mesure d'absorber les augmentations de trafic prévues, il est essentiel, outre les dépenses en renouvellement, d'investir périodiquement dans l'expansion d'installations ferroviaires soigneusement choisies. Au cours des dernières années, le CN a entrepris d'importants travaux de doublement de la voie, d'expansion des triages et des gares terminales, et de transformation du système de signalisation en vue de doter son réseau de lignes principales et secondaires d'une capacité suffisante pour prendre en charge, compte tenu des volumes de trafic escomptés pour l'ensemble des marchandises, le trafic céréalier prévu pour 1986 et 1987.

Certains travaux d'expansion des installations se poursuivront en 1986 et 1987 en prévision des augmentations de trafic après 1987. Mentionnons entre autres le doublement des voies d'accès d'un triage fort important situé à l'extrémité est de Blue River en Colombie-Britannique, l'installation de signaux intermédiaires en de nombreux endroits entre Edmonton et Vancouver et enfin, la revalorisation et la modernisation des installations et des systèmes de commande de la ligne Nord de la Colombie-Britannique à Prince Rupert.

Capacité des triages

Les faisceaux de départ et de réception du triage Kamloops ont été prolongés récemment en vue d'accélérer le passage des trains au triage. En 1986, toute la zone de manoeuvre sera dotée d'un nouveau système d'éclairage.

Quant au triage Prince George, le prolongement en 1986 de certaines voies de classement lui permettra d'accroître sa capacité de manutention des wagons.

Capacité des terminaux

Les travaux d'amélioration du terminal Thornton à Vancouver se poursuivront en 1986 et 1987. En 1986, la construction de deux voies de circulation accélérera l'acheminement des céréales et autres marchandises en vrac vers les grandes installations portuaires.

TRACTION

Parmi les facteurs qui contribuent à l'efficacité des chemins de fer, le parc de matériel de traction occupe le second rang en importance (après les installations ferroviaires). Les locomotives du parc se classent dans trois catégories de puissance, chaque catégorie convenant à des tâches précises. Les locomotives de grande puissance sont réservées aux voies principales, celles de puissance moyenne, aux lignes secondaires et celles de faible puissance, aux voies de manoeuvre. À la fin de 1985, le CN possédait 1 871 locomotives, soit 918 de moins de 2 000 HP et 953 de 2 000 HP et plus. De ce nombre, 468 étaient affectées au service de manoeuvre et 1 403 au service de ligne.

L'âge moyen des locomotives est de 18.6 ans. Au cours des prochaines années, cette moyenne fluctuera bien sûr en fonction de la mise hors service ou de la remise à neuf d'unités et de l'achat d'unités neuves. En outre, la puissance des locomotives est appelée à augmenter et divers perfectionnements technologiques contribueront à en accroître le rendement.

En 1986, quarante-deux locomotives affectées aux manoeuvres et aux embranchements seront remises à neuf. De plus trois cent soixante-dix moteurs de traction seront remis à neuf dans les ateliers du CN.

Le CN continuera d'améliorer la puissance de ses locomotives en 1986 par l'installation de dispositifs d'anti-patinage sur soixante-cinq locomotives de 3 000 HP à 6 essieux, complétant ainsi son programme d'amélioration pour cette catégorie de locomotives.

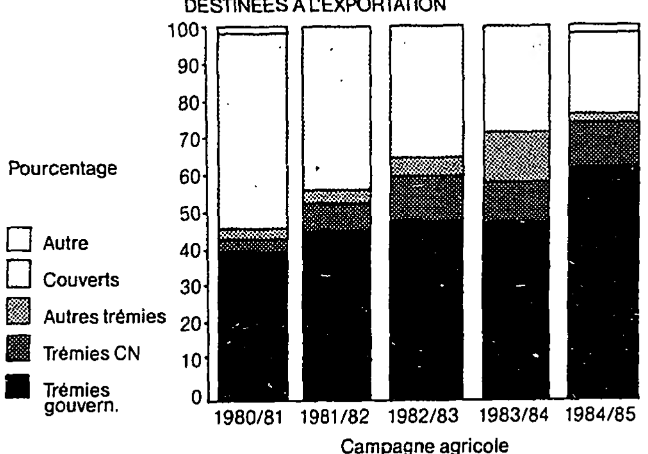
L'acquisition de vingt locomotives de grande puissance, qui devait avoir lieu fin 1986, est maintenant prévue pour le début de l'année 1987.

MATÉRIEL ROULANT

Le CN s'est fixé comme politique de veiller à ce que son parc céréalier soit toujours en mesure de satisfaire aux demandes prévues dans ce secteur.

Le tableau ci-dessous illustre les types de matériel roulant utilisés par le CN au cours des cinq dernières campagnes agricoles :


MATÉRIEL FERROVIAIRE AFFECTÉ AU TRANSPORT DES CÉRÉALES DESTINÉES À L'EXPORTATION



En 1985, le gouvernement fédéral ajoutait 692 wagons-trémies au parc qu'il met à la disposition du CN. Au 1er janvier 1986, le parc céréalier du CN se décomposait comme suit :6 541 wagons-trémies du gouvernement fédéral, 1 979 de la Commission canadienne du blé, 477 du gouvernement de l'Alberta et 475 du gouvernement de la Saskatchewan, auxquels s'ajoutent quelque 3 660 wagons couverts du CN.

L'acheminement du trafic céréalier au cours de 1986 et 1987 s'effectuera au moyen de wagons-trémies, propriété du gouvernement fédéral, de la Commission canadienne du blé, des gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan, de wagons couverts céréaliers du CN et, au besoin, de wagons-trémies appartenant au CN ou loués par lui.

EXPANSION DES VOIES DESSERVANT LES SILOS CÉRÉALIERS

Les entreprises céréalières ont entrepris, depuis plusieurs années, la rationalisation de leurs installations en vue d'accroître l'efficacité des silos céréaliers. Cette rationalisation s'est traduite par une diminution importante de nombre de silos locaux et par une réduction de la capacité de stockage primaire. Parallèlement, les chemins de fer ont réussi à accroître considérablement les volumes de céréales manutentionnées, ceci grâce, d'une part, à une amélioration de la productivité à presque toutes les étapes du processus de manutention du grain et, d'autre part, à un accroissement de la capacité des voies principales qui desservent en majeure partie le trafic céréalier.

Le CN participe, en certains endroits, à la construction et à l'expansion d'embranchements de silos céréaliers en vue d'augmenter la capacité de chargement de ces derniers. Une plus grande efficacité aux silos favorisera une amélioration de l'exploitation ferroviaire qui, en permettant au CN de réduire ses tarifs marchandises de base, d'accroître sa capacité de manutention des céréales et de rehausser la qualité de ses services, profitera à long terme aux producteurs.

PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT DES EMBRANCHEMENTS DES PRAIRIES

Le CN poursuivra en 1986 et 1987 les travaux de renouvellement des éléments de voie et ouvrages de certains embranchements approuvés par Transports Canada. Les programmes de 1986 et les prévisions de 1987 s'établissent comme suit :

Description	Programmes 1986	Prévisions 1987
Amélioration du drainage (milles de voie)	139.6	0.0
Renouvellement du ballast et des traverses (milles de voie)	83.1	0.0
Nivellement du ballast (milles de voie)	62.7	0.0
Pose de rails (milles de voie)	166.7	142.8
Nivellement des rails après la pose (milles de voie)	86.0	196.2
Raccordement de voies (milles de voie)	5.0	0.0
Réfection de ponts	20	16

SYSTÈME GRAINS

Le Système d'information sur le réseau de distribution des céréales (GRAINS) est exploité en direct depuis le début de la campagne agricole 1984-1985. Il renferme toutes les données relatives à l'expédition des céréales. Maintenant relié à la Commission canadienne du blé, à l'Alberta Wheat Pool et à l'Administration du transport des grains, ce système permet notamment d'accuser réception des demandes de wagons, de surveiller l'offre et la demande, et d'accéder en temps réel aux données d'exploitation à des fins de prévision et de distribution. Il autorise en outre la surveillance en direct de l'état du parc céréalier. La direction dispose donc de données à jour lui permettant d'assurer une gestion efficace des mouvements de céréales ajoutée au système GRAINS pour informatiser l'émission et la recherche des bordereaux d'expédition des céréales. Sa mise en oeuvre sera terminée pour la campagne agricole 1987-1988. En 1986 et 1987, d'autres points seront intégrés au réseau et de nouvelles caractéristiques seront mises au point, notamment un progiciel d'interrogation et de génération de relevés.

CONCLUSION

Tous les programmes susmentionnés permettront au CN de continuer à fournir des services de transport efficaces et rentables, tout en étant concurrentiels, qui satisfont aux exigences actuelles et futures du secteur céréalier.

Copie de cette Déclaration est disponible, sans frais, auprès des:
Communications—Affaires céréalières
224-123 Main St.
Winnipeg (Man.)
R3C 2P8

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi



AGT
Télécommunications

La ligne des bonnes nouvelles

NICOLE POIRIER d'Edmonton vient d'être choisie pour participer au Programme de Jeunesse Canada Monde 1986-87. Cette organisation voit à offrir l'occasion à des jeunes Canadiens et Canadiennes d'une expérience d'échange avec des jeunes des pays du Tiers-Monde. Le programme en est à sa 15e année d'existence et regroupe plus de 34 pays. À date 7,000 jeunes ont participé à cette expérience.

Fondé par des citoyens canadiens qui s'intéressaient au rôle et à la place des jeunes dans la société contemporaine, le programme Jeunesse Canada Monde se veut une expérience de vie. Dans un monde multiculturel et pluraliste, les jeunes ont tout avantage à accroître leur propre compréhension et appréciation de leur univers et s'y épanouir.

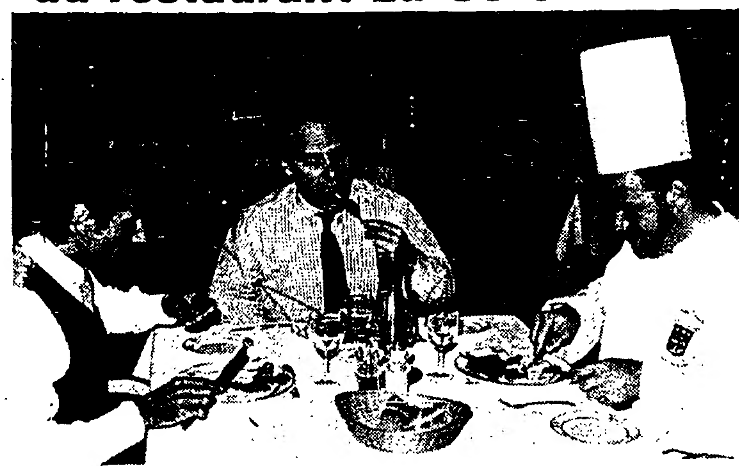
Ce faisant, ils pourront davantage contribuer au développement de leur milieu et s'engager sans peur dans des enjeux qui réclament des interventions innovatrices et créatrices qui sauront tenir compte de la dimension universelle et diversifiée du monde actuel dans lequel ils sont engagés.





CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Tour de France gastronomique au restaurant La Côte d'Azur



Le Tour de France en vélo vient de se terminer sur les Champs Élysées. Mais le Tour de France gastronomique du restaurant **La Côte d'Azur** n'en est qu'à sa huitième semaine.

Aprés les pays basques, les pays nantais (Vendée) et le Languedoc, la Bretagne prend la vedette jusqu'au 2 août. Suivra la Champagne les 7, 8 et 9 et 14, 15 et 16 août. La Provence et toutes les régions se succèderont tour à tour à l'automne et cet hiver.

"Ces visites des tables de France connaissent un succès remarquable auprès de notre clientèle, signale Guy Warnery, propriétaire de **La Côte d'Azur.** Les goûts des Edmontoniens se raffinent de plus en plus. Nous devons leur proposer une cuisine plus variée."

On voit Guy Warnery, ci-haut, à une dégustation-critique du menu de la Champagne, en compagnie, à gauche, de Gilbert Savatier (nom prédestiné!), chargé de service, et du chef émérite Jacky Bréverie, de Belgique, à droite.

"C'est grâce au registre étendu des connaissances culinaires de Jacky si noous pouvons offrir ces menus régionaux", conclut Guy Warnery.

Il oublie de mentionner que lui-même connait, outre la cuisine de France, celles d'Italie, de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre.

Jean Paul Perras

Guy Lacombe honoré



M. Guy Lacombe, personnalité bien connue de la francophonie albertaine vient d'être élu à l'unanimité membre de la Compagnie des cent-associés francophones. L'association vouée à la promotion du fait français en Amérique du Nord veut ainsi rendre un hommage particulier à ce défenseur de la francophonie.

Outre M. Lacombe, la Compagnie comprend également cinq autres francophones de l'Alberta soient MM. Maurice Lavallée, André M. Deschênes, Roger Motut, Roger Lalonde et Jules Van Brabant. Guy Lacombe est actuellement directeur du développement communautaire à l'ACFA provinciale.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.S.M.



Les dossiers de l'ACFA

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis

Dans le dernier livre qu'elle a écrit (**La détresse et l'enchantement**), Gabrielle Roy raconte à travers sa propre histoire, celle qui fut un peu celle des Franco-manitobains. Et dans une certaine mesure aussi celle des Franco-albertains.

Toute petite encore, accompagnée de sa mère, elle revenait de chez le médecin, à Winnipeg. Elle venait d'apprendre qu'elle se ferait opérer. Et que ça coûterait cher.

Chemin faisant, sa mère laissa tout à coup couler cette douloureuse confidence: "C'est vrai que le malheur nous poursuit depuis longtemps. Il faudrait sans doute remonter bien loin pour en connaître la cause. C'est une longue histoire".

—"Raconte", pria la petite Gabrielle.

Et c'est ainsi que Gabrielle apprit ses origines lointaines, depuis le pays d'Évangéline jusqu'au Manitoba, en passant par le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

La vie au Manitoba n'avait pas été facile. "Nous étions pris au piège, confia Madame Roy, loin de notre deuxième patrie, sans argent pour nous en aller, et d'ailleurs où aurions-nous été?"

—"Encore sans patrie?" demanda la petite.

—"Nous avions toujours nos terres, nos coutumes, nos maisons... de reprendre la mère, et notre langue que nous n'étions pas prêts à nous laisser arracher. Mais aussi c'est ce qui nous ruina: cette longue lutte, toutes ces dépenses pour préserver nos écoles."

Puis à la fin de son récit parsemé de difficultés, d'épreuves et d'injustices, elle laissa tomber cette pénible constatation:

—"Le plus triste de notre histoire, c'est peut-être que tant de malheurs ne nous aient pas encore unis!"

Et c'est là peut-être que l'histoire de Gabrielle Roy, et celle des Franco-manitobains, ressemblent tant à celle des Franco-albertains: **"Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis".**

****

Dès les débuts de la province de l'Alberta, les francophones de l'Alberta se sont vus dépossédés de leurs droits. Leur langue - qui était pourtant parlée partout dans les Territoires - devenait tout à coup illégitime, clandestine.

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

Les écoles que les parents avaient construites de leurs mains pour leurs enfants ne seraient plus des véhicules de la langue et de la culture françaises. Des inspecteurs - certains francophones - assureraient une surveillance étroite pour que la loi soit partout respectée.

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

Avec le temps et avec l'inestimable collaboration des Pères Jésuites, des Pères Oblats, des Soeurs de l'Assomption, des Filles de Jésus, des Soeurs de Sainte-Croix, des collèges et des couvents accueillirent les jeunes Franco-albertains et Franco-albertaines au niveau secondaire et leurs offrirent une éducation de première qualité. Les parents payaient pour y envoyer leurs enfants tout en payant leurs taxes scolaires. Mais l'une après l'autre ces maisons d'éducation durent fermer leurs portes.

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

À Edmonton, les francophones obtinrent de la Commission des écoles catholiques qu'une école fut construite pour combler le vide créé par la fermeture du Collège St-Jean et de l'Académie Assomption. Quelques années après sa fondation, cette école devenait école d'immersion et aujourd'hui encore, au mépris de la Charte canadienne des droits et libertés, il n'existe aucune école secondaire française à Edmonton ni ailleurs en Alberta. Quand des parents se lèvent pour dénoncer cet état de choses, il arrive même qu'ils se fassent rabrouer par d'autres parents francophones. C'est le cas de le dire,

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

Depuis les tout débuts de la colonisation de l'Alberta, les Franco-albertains ont dépensé leurs maigres dollars et leurs lourdes sueurs à faire surgir de terre des églises à eux où ils pourraient prier leur Créateur et célébrer les moments les plus importants de leur vie dans leur langue et leur culture. Nombre de ces paroisses sont devenues anglaises, nombre d'autres sont en voie de le devenir. Dans plusieurs d'entre elles, le français n'est plus qu'une langue tolérée.

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

Les Franco-albertains se sont donné des institutions économiques. Pour eux, c'étaient des planches de salut. Certaines de ces institutions ont malheureusement cessé d'exister; d'autres sont passées complètement en des mains anglaises, d'autres n'ont plus que quelques vestiges de français.

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

Les Franco-albertains se sont aussi donné des institutions culturelles. Ils se sont dit que ces institutions étaient essentielles pour maintenir un minimum de vie française dans cette mer anglaise qu'est l'Alberta. Certaines de ces institutions traversent les années grâce à des prodiges de dévouement, d'autres vivotent péniblement, d'autres ont tendance à s'entre-dévorer, plusieurs sont mortes d'inanition.

Tant de malheurs ne nous ont pas encore unis.

****

Vision négative de notre histoire?

Et de notre présent?

Et de notre avenir?

Pas vraiment. Pas du tout, en fait.

Si les 63,000 Franco-albertains de cette province acceptaient d'unir leurs forces, au moins sur les questions fondamentales, sur les droits fondamentaux, ils constitueraient une force étonnante malgré leur petit nombre.

La situation serait inévitablement différente: non seulement ils y gagneraient sur toute la ligne, mais c'est toute la province qui y gagnerait.

Les Franco-albertains ont de leur côté l'histoire, la Charte canadienne des droits et libertés, des ressources remarquables, des organismes dynamiques et, dans une certaine mesure, l'appui du fédéral.

Il leur manque la cohésion.

Tant de malheurs de nous ont pas encore unis...

GUY LACOMBE